

# Sommaire

Edito	02
Communication importante	03
A suggérer à votre notaire : Le legs en duo	04
Compte-rendu groupe parole Bruxelles-Centre	05
Agenda	09
Coin lecture	10
Simil'Aide revient	13
Invitation conférence	14
La dangerosité des malades mentaux psychiques	15
Vaincre Ensemble la Solitude par des Activités	18
Les associations de patients modestes mais dynamiques	19
Aidez-nous, à mieux vous aider	22

*Similes*

C'est avec l'accord des intervenants que les textes qui suivent reprennent les témoignages, les questions, les remarques, et quelques idées développées par les familles présentes aux groupes de parole.  
Les articles signés n'engagent que leur auteur.

# Edito

Beaucoup de personnes vivent de manière stressée car elles courent après le temps.

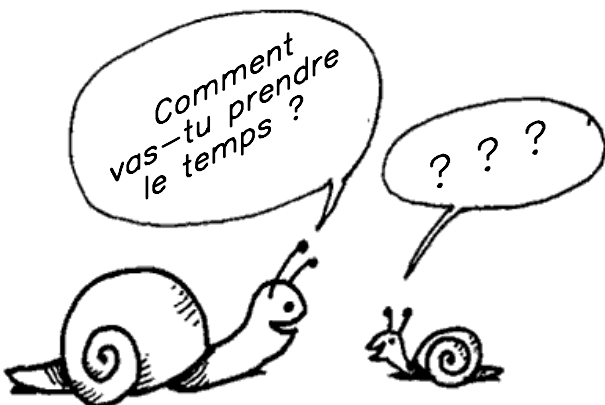
Il est important dès lors de vivre à d'autres rythmes et de reprendre une respiration par des activités plus appropriées.

A notre époque, prendre des vacances est un droit acquis après bien des revendications de nos « anciens ».

Il est heureux de constater qu'il est utile d'oser « faire changer le monde » pour un mieux-être.

A Similes, nous restons actifs pour avancer dans ce sens.

« PRENDRE LE TEMPS » pour s'arrêter et mieux repartir !



Bonnes vacances  
Simone Schelstraete - Nizet

# COMMUNICATION IMPORTANTE

## A Similes, vous n'êtes pas seuls ....

Pas seulement parce que vous partagez avec d'autres le souci permanent d'un proche souffrant de troubles psychiques mais également lorsque vous êtes témoin et/ou victime **d'un comportement que vous jugez incompréhensible, voire intolérable** de la part de ceux qui sont censés vous venir en aide.

Le sentiment d'impuissance est souvent évoqué dans les groupes de parole. C'est effectivement un lieu pour en parler mais est-il possible de dénoncer ces faits **pour que ça change** ? Pour que leurs auteurs deviennent conscients des conséquences de leurs paroles et des retombées de leurs décisions ?

A Similes, nous pensons que si vous aviez le courage **d'écrire** et de décrire de façon la plus précise et circonstanciée possible les faits tels que vous les avez vécus, au besoin de vous faire aider pour relater la situation avec une certaine distance émotionnelle **et d'en faire part à Similes**, nous pourrions vous appuyer et relayer votre protestation auprès des personnes compétentes pour les entendre (Ordre des médecins, direction des hôpitaux, services juridiques, services des mutuelles, administrations, ...).

Nous pensons que la description des faits tels que vous nous les rapportez dans les groupes de parole ne sont pas dus à de la mauvaise volonté de la part des intervenants incriminés mais dus le plus souvent à la totale méconnaissance du vécu des proches et seraient dès lors en partie évitables.

Ne laissons pas tomber les bras, ensemble avec vous, nous voulons avancer vers une prise en charge de plus en plus humaine des malades mentaux ET DE LEURS PROCHES.

Monique Lefebvre  
Animatrice Groupe Est

## A suggérer à votre notaire "Le legs en duo"

Supposez que vous vouliez faire un legs universel, d'une somme d'argent ou même d'un immeuble à une ASBL. Il faut que ce soit un legs d'importance pour que l'asbl qui doit accepter ce legs ne soit pas rebutée par les formalités pour recueillir ce legs.

Vous pouvez en même temps faire profiter de ce legs une autre personne de famille éloignée ou n'ayant aucun lien de parenté avec vous et qui devrait supporter des droits de succession très importants (pouvant aller jusqu'à 60% ou 80 %)

L'astuce consiste à mettre à charge de l'asbl l'intégralité des droits de succession, qui pour elles sont moins élevés (s.e.o. 12,5% à Bruxelles et 7 % en Wallonie).

Ainsi, votre légataire recevra la même chose que s'il avait reçu seul le legs et l'asbl de votre choix bénéficiera de votre héritage.

# Groupe de parole **Bruxelles Centre**

Le 25 mai 2009

Cette séance de groupe de parole pour proches de personnes souffrant de troubles de la personnalité s'est déroulée dans une ambiance très sereine et assez optimiste vu les diverses évolutions des situations.

Il s'est avéré qu'il s'agissait en fait d'une sorte de séance-bilan concernant l'évolution de la maladie mentale des proches des personnes présentes, et de tout ce qui a été mis en place par rapport à cela.

La maman qui a pris la parole en premier lieu expliquait que son fils de 24 ans continue à prendre son traitement régulièrement et suit assidument les séances chez son psychiatre à raison d'une fois par semaine.

Ce jeune homme, souffrant de troubles schizophréniques, a notamment eu quelques épisodes paranoïdes il y a un an.

Dans ce cas, mère et beau-père se rendent également une fois par semaine chez le psychiatre, à des séances différentes de celles du fils.

Ils témoignent du fait que cela les aide beaucoup à comprendre et à gérer la situation.

Il faut dire aussi que ce jeune homme ne consomme plus de cannabis depuis maintenant un an et demi.

La mère pense sincèrement que cet arrêt a beaucoup aidé son fils à stabiliser son humeur et du coup, à pouvoir suivre son traitement de façon adéquate.

A priori, il semble que le processus de soin soit au point dans cette situation.

Ce qui attriste toutefois encore cette maman, c'est le fait qu'il y a peu de dialogue entre elle et ce fils.

Elle explique qu'elle est en permanence attentive aux moments où il est possible de parler avec lui, au moment où il est « ouvert » à la discussion.

Ces moments privilégiés sont moins fréquents que ce qu'elle aimerait, mais elle s'estime heureuse qu'ils existent et prend le temps de les apprécier.

Une deuxième maman nous donne des nouvelles d'elle et de son fils de 36 ans. Il est également schizophrène mais a surtout souffert de gros problèmes de toxicomanie.

Son addiction ayant commencé vers ses 18-19 ans, le cercle médical a mis beaucoup de temps à diagnostiquer une schizophrénie.

En effet, l'annonce de la maladie a été faite il y a seulement deux ans.

Pour rappel, madame nous explique que lors d'une hospitalisation, son fils a rencontré une femme qui était également soignée pour addiction.

Quelques temps plus tard, ils ont eu une petite fille ensemble, qui a actuellement 8 ans et demi et a dû être placée car ses parents ne pouvaient subvenir à son éducation.

Cette maman et grand-maman nous explique qu'actuellement, chacun semble avoir trouvé un équilibre dans la situation actuelle, au départ pourtant tellement compliquée et difficile émotionnellement parlant.

Madame explique que la situation s'est apaisée lorsque son fils a accepté de prendre un administrateur de biens.

Même s'il n'est plus tous les jours d'accord avec cette décision, ce qui est souvent le cas face à cette privation de liberté de disposer de son argent, cela a permis d'assainir la relation parents-enfant, vu que les problèmes d'argent sont souvent au cœur des conflits dans les problématiques d'addiction.

Actuellement, son fils voit son psychiatre tous les quinze jours.

Eux, parents, en font de même de leur côté, avec un autre psychiatre, et ce depuis maintenant 3 ans.

Madame témoigne du bien que cela leur procure car ce thérapeute leur permet de relativiser et de mieux cerner les enjeux, ce qui est nécessaire pour réussir à gérer la situation.

Sa petite-fille, elle, semble aller bien.

La petite participe notamment aux ateliers créatifs de « Il était une fois... » qui ont lieu deux samedis par mois, ateliers qui permettent aux enfants vivant dans un contexte où l'un des parents souffre de maladie mentale d'exprimer leur vécu, de mettre des mots sur leur histoire tellement particulière.

Bien malheureusement à côté de cela, des situations sont bien moins sereines, telle que l'histoire d'une maman qui n'a plus de contact physique avec son fils depuis plus ou moins 5 mois.

Son fils de 31 ans souffrirait apparemment de schizophrénie, bien qu'aucun diagnostic n'ait été posé par un médecin.

Cette maman semble en tous cas être aux yeux de son fils, la cause de tous ses maux.

Le père n'aide apparemment pas beaucoup à assainir cette situation.

Du coup, cette maman se met volontairement en retrait car elle espère que cela apportera la stabilité mentale à son enfant.

Les autres membres du groupe, toutes mamans, sont très réactifs à la situation que vit cette personne.

Elles l'encouragent à ne pas se laisser ainsi mettre sur la sellette car elles estiment qu'elle a le droit d'avoir une relation plus apaisée avec son fils.

C'est donc une histoire à suivre...

La quatrième maman explique que son fils de 45 ans passe par des moments de crise durant lesquels il est absolument inabordable.

La dernière crise en question a duré de septembre 2008 à maintenant, crise durant laquelle les seuls contacts avec son fils étaient les SMS d'injures qu'il lui envoyait.

Actuellement, la crise semble passée et elle a pu aller chez son fils pour ranger un peu, remplir le frigo, bref, renouer le contact physique...

Cette maman nous explique cependant que lors de ces crises, même si son fils n'acceptait plus les contacts « positifs » avec elle, il continuait à avoir des contacts apaisés avec sa soeur qui l'invite assez régulièrement chez elle et ce de façon très « ouverte » : « Si tu veux tu peux passer ce jeudi soir, préviens juste pour que je sache si je mets un couvert pour toi ».

Cette maman se rend compte que le côté « non contraignant » de l'invitation est très libérateur pour une personnalité schizophrène, et que la plupart du temps, son fils accepte l'invitation sans problème !

La dernière maman présente à prendre la parole est la maman d'un jeune homme de 31 ans.

Elle nous explique que tout semble mieux se passer avec son fils. Toutefois, elle estime qu'il joue de malchance car il s'est dernièrement fait agresser dans la rue, vers 2 heures du matin. Mais malgré cela, son fils semble aller relativement bien.

Il faut dire qu'il continue à aller voir son psychiatre et sa psychologue avec lesquels il semble avoir de bons contacts.

Il semble donc que cette situation soit également aussi sur une pente ascendante.

Comme toujours, je souhaite beaucoup de courage à tous et remercie les participantes pour leur confiance.

Johanne Deklippel  
Animatrice

## GROUPES DE PAROLE

Ils sont destinés aux proches de malades psychiques qui souhaitent partager leur vécu et s'entraider. Ils comprennent à chaque fois l'accueil des nouveaux. Une petite participation de 2,50€ vous sera demandée à l'entrée.

# A

**Bruxelles-Centre : Les lundis : 28/09 - 26/10 - 30/11 - 14/12.** Rue Malibran 49 (Entrée Polyclinique, suivre le parcours fléché) à 1050 Bruxelles. Accueil à 17h15 réunion de 17h30 à 19h30.

# G

**Bruxelles-Est : Les jeudis : 17/9 - 8/10 - 5/11 - 10/12.**

# E

Maison de l'Entraide - Av. G. Henri 383 - 1200 Bruxelles. Accueil à 18h45 - réunion de 19h à 21h.

# N

**A Ottignies : Les lundis : 7/9 - 5/10 - 2/11 - 7/12.**  
« Maison de la Citoyenneté » 1<sup>er</sup> étage - Rue des Deux Ponts 15 - 1340 Ottignies de 18h à 20h.

# D

**A Nivelles : Les lundis : 28/9 - 26/10 - 23/11 - 21/12.**  
Dans le Bâtiment de la CSC - 14 rue des Canoniers - 1400 Nivelles de 18h à 20h.

# A

**A Nivelles : Les lundis :**  
Local E.R.F. de la Ligue des Familles - 10 rue Tienne à 2 Vallées - 1400 Nivelles de 18h à 20h. (La rue donne sur la chaussée qui monte vers Namur, derrière le magasin Champion).

**Infos pour les groupes du Brabant Wallon :**

[www.similes.org](http://www.similes.org) mail : [brabant.wallon@similes.org](mailto:brabant.wallon@similes.org)

Tél. : 010/656 462 ou 0474/683 632 ou 010/843 002

# Coin lecture...



## LA DONATION

Florence Noiville, Editions Stock

Ce roman, très bien écrit, raconte la visite d'une jeune femme - la narratrice - et de ses parents âgés, chez le notaire à l'occasion d'une donation. Là, elle voit soudain ressurgir tout son passé, avec la douleur d'une enfance confrontée à la maladie de sa mère. Maladie bipolaire qui a induit chez les siens le secret, la culpabilité et l'angoisse.

La narratrice décrit avec émotion ses rapports difficiles avec ses parents. Elle s'interroge longuement sur le vrai sens du mot « donation » qui, pour elle, n'implique pas seulement un passage de biens matériels mais aussi tout un transfert de vie. Commence alors un chemin vers l'acceptation de son histoire familiale et vers la réconciliation avec elle-même et avec les siens.

(disponible en librairie)



## MAMAN A LA TETE DANS LES NUAGES

Marthe Vermeil et Alain Dierick



Pour enfant entre 6 et 12 ans. Un livre touchant abondamment illustré pour chaque page qui fait ressentir le côté tourmenté et très responsable des enfants qui vivent avec un parent fragile. Il fait ressortir l'importance du parent « sain » pour l'équilibre familial.

(disponible uniquement chez Similes Bruxelles)



## VIVRE AVEC DES TROUBLES BIPOLAIRES DE L'HUMEUR

Dr Olivier Louis, Editions Frison-Roche

J'ai aimé le titre « Vivre avec... » : si on ne peut malheureusement pas éradiquer la maladie, le Dr Olivier Louis, psychiatre, explique qu'on peut tout de même vivre à condition de respecter certaines règles indispensables. J'ai aimé aussi

le regard de l'auteur sur le malade, à la fois bienveillant et sans mollesse.

L'auteur décrit en détail et avec beaucoup de clarté, même pour le profane, les symptômes de la maladie bipolaire qui touche 1 % de la population dans sa forme sévère et 5 % dans sa forme atténuée. Il en donne les causes possibles et les principaux facteurs déclencheurs. Il explique aussi la grande difficulté à faire un bon diagnostic, en particulier à cause de la présence assez fréquente d'autres maladies. Les différentes thérapies et l'effet des médicaments prescrits sont aussi indiqués.

Le Dr Louis déplore le manque de connaissance qu'ont les malades de leur propre maladie. En effet cette connaissance leur est essentielle pour accepter de pratiquer l'hygiène de vie qui leur est nécessaire. Il donne de nombreuses explications et conseils, simples et de bon sens. Ceux-ci vont du soin qui doit être apporté au choix de l'équipe soignante qui prendra le malade en charge, à la nécessité de la prise régulière des médicaments prescrits, en passant par un ensemble de prescriptions pour la vie courante.

Le livre est émaillé çà et là de petites réflexions pleines d'humour, qui allègent la lecture, et d'exemples concrets qui permettent de mieux assimiler les connaissances.

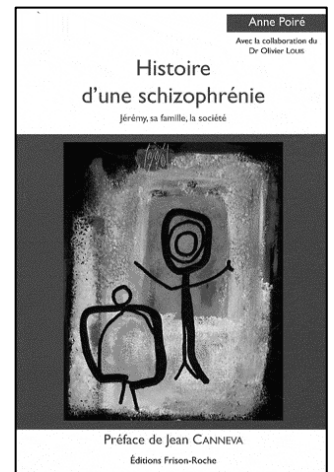
(disponible en librairie).

# HISTOIRE D'UNE SCHIZOPHRENIE – JEREMY, SA FAMILLE, LA SOCIÉTÉ

Anne Poiré, Editions Frison-Roche

Cet ouvrage relate l'histoire de Jérémy, schizophrène, telle qu'elle a été vécue par sa mère. Quelle attitude adopter envers son fils ? Faut-il tout accepter ? L'ouvrage donne des éléments de réponse. Un éclairage est apporté en deuxième partie par le Dr Olivier Louis sur le système de soins, le régime juridique et l'accompagnement social actuels.

(disponible en librairie)



# Simil'Aide revient ! !

---

Le programme « Simil'Aide : Pour mieux vivre avec la schizophrénie » débutera un nouveau cycle en septembre 2009.

Destiné aux proches de patients souffrant de schizophrénie, le programme a pour objectif de donner aux proches les informations sur la maladie et de leur permettre de les assimiler via l'expérience d'un groupe en formation.

Composé de 10 séances le cycle est animé par deux psychologues, et d'autres professionnels (psychiatre, pharmacien, psychologue,...) sont également prévus.



Chaque séance verra aborder une facette du trouble schizophrénique comme les phases aiguës, les signes avant-coureurs, l'évolution, les traitements...

Pour plus d'informations sur l'agenda, le contenu, les dates, les heures et inscription veuillez contacter :

Mme Chantal Gordon-Beresford au 02/511 99 99 du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30.

# CONFERENCE



## « Communication et psychoses » Réflexions et suggestions

Comment permettre aux patients de s'ancrer dans le « quotidien », dans leur vie affective et de mieux communiquer avec leur entourage ... ?

Des questions auxquelles M. Van Werde tentera de répondre en appliquant la méthode de Prouty à ce qu'il nomme le « milieu de contact » du patient.

## Par Monsieur Dion Van Werde

Psychologue à la Clinique Psychiatrique Sint-Camillus à Gand et psychothérapeute formé à l'approche « centrée sur la personne » et à la « pré-thérapie » du Docteur Garry Prouty.

Le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 09 de 19h à 21h

Lieu : Auberge de Jeunesse Jacques Brel à Bruxelles

Infos et inscriptions : 02/511 99 99 - 02/511 06 19

P.A.F. : 5€/personne - 3€/étudiant (à payer cash sur place)

# Dangerosité

Enquête sur la dangerosité des malades mentaux psychiques

Source : Association « L'Espoir 04 »

créée par les adhérents de la section UNAFAM (association sœur en France)

Le Docteur Christian Jullier psychiatre et expert en criminologie à Manosque précise par voix de presse que seulement une personne sur 1.000 souffrant de troubles psychiques, est susceptible de passer à l'acte.

Ce pourcentage est insignifiant par rapport à la population dite « normale », et pourtant, hélas, chaque fois les médias s'emparent du fait (Pau, Grenoble) pour affoler les gens de la rue.

**Loin de nous l'idée d'en oublier les victimes.**

La maladie mentale n'engendre pas de comportements dangereux. Sauf lorsqu'elle est associée à une combinaison de facteurs : dépendance à l'alcool ou à la drogue, violences sexuelles pendant l'enfance.

Les schizophrènes sont-ils plus dangereux que les autres ?

Quand les médias parlent de cette maladie mentale, c'est souvent pour l'associer à des épisodes de violence tragique. Dernier exemple en date : celui du malade qui a poignardé deux bébés et une puéricultrice dans une crèche en Belgique à la fin du mois dernier.

Une étude américaine publiée cette semaine dans *Archives of General Psychiatry* remet en cause cette vision simpliste des choses.

L'auteur, le psychiatre Eric Elbogen, de l'université de Caroline du Nord, a travaillé sur des entretiens avec 34 653 personnes tirées au sort sur les registres de population.

À l'issue de ce travail de bénédictin, il conclut que les malades atteints de schizophrénie, de troubles bipolaires ou de dépression ne sont pas plus violents que les autres.

Selon une vaste enquête, il faut la combinaison de plusieurs facteurs pour entraîner un comportement dangereux.

Le fait d'être dépendant à une substance toxique (alcool, cannabis, cocaïne, hallucinogènes, amphétamines) et d'avoir été témoin de scènes de violence entre ses parents (ou d'avoir été abusé sexuellement ou que l'un de ses parents ait fait de la prison) constituent autant de facteurs qui, additionnés à la maladie mentale, augmentent les risques d'un comportement dangereux.

Quand la maladie mentale, la dépendance et des antécédents familiaux de violence sont associés, le risque de comportement agressif est multiplié par quatre.

La violence s'acquiert. Ces données collectées aux Etats-Unis sont transportables en France même s'il n'existe pas chez nous de travail épidémiologique comparable.

« *Ces conclusions sont complètement en phase avec la réalité clinique de la psychiatrie* », observe ainsi le Dr Michel Lejoyeux, professeur à Paris-VII et chef du service de psychiatrie et addictologie à Bichat.

Le Dr Michel Reynaud, professeur de psychiatrie et d'addictologie à l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif), va dans le même sens, estimant que cette étude a le mérite de « *remettre les pendules à l'heure pour ce qui est des représentations que se font les gens. Car les schizophrènes qui égorgent sont rares.* »

Et le médecin d'insister sur le fait que « la violence s'acquiert », notamment dans l'histoire familiale ou sociale.

Elle n'est donc pas le fait de la maladie mentale ou de la consommation de substances à proprement parler.

Cette enquête jette les bases d'une stratégie qui permettrait d'évaluer la dangerosité de certains patients.

Pour les psychiatres, la majorité des crimes et des homicides sont commis par des « *gens normaux* ».

*« Il est important de sortir d'une position sécuritaire disant que la criminalité est inscrite dans la maladie mentale.*

*La violence sociale ne doit pas être analysée en terme de psychiatrie »*, ajoute Michel Lejoyeux.

Le Dr Didier Cremniter, responsable de la cellule d'urgence médico-psychologique au Samu de Paris, note par ailleurs que si l'on fait « *une bonne analyse clinique des patients, on arrive généralement à prévenir les passages à l'acte* ».

Le Dr Reynaud rappelle que des études antérieures ont montré que les malades mentaux étaient soumis à au moins deux fois plus de violences que les autres, que ce soit de la part de leurs proches ou de gens croisés dans la rue.

Dans la même logique, un article publié en janvier dernier dans *Alcoholism Clinical and Experimental Research* rappelait que les addictions sont très fréquentes dans les prisons françaises et que 26,3 % des prisonniers avaient un double diagnostic, à savoir maladie mentale et dépendance, ce qui multiplie par six fois le risque de suicide.

*« On stigmatise des populations, en l'occurrence les malades mentaux, qui sont déjà en souffrance »*, déplore-t-il.



V.E.S.P.A.

## VAINCRE ENSEMBLE LA SOLITUDE PAR DES ACTIVITES - V.E.S.P.A.

Groupe d'entraide, situé dans la région liégeoise

### Notre but :

Rompre l'isolement social des usagers, ex usagers de la psychiatrie et de tout un chacun par les activités.

### Avec qui :

- Natascia Cool : domiciliée Boulevard Brand Whitlock 141/2 à 1200 Bruxelles (0488/31.12.25)
- Salvatore Fuliano domicilié rue Billy 54 à 4030 Grivegnée (0484/63.58.76)

### Pour qui :

Pour toute personne isolée qu'elle ait eu affaire à la psychiatrie ou non.

### Quand commencer :

Les réunions suivantes ont lieu le 3ème samedi de juillet, septembre et novembre; toujours à 15h.

### Temps investi dans l'association par les trois fondateurs :

Tous les trois investissent 2 demi-jours de la semaine à l'association.

### Activités et services proposés :

- ✓ Information et écoute téléphonique
- ✓ Séance d'information mensuelle (Namur)
- ✓ Journées récréatives, culturelles, promenade, ...
- ✓ Jeux de société
- ✓ Activités proposées par les membres
- ✓ hypo thérapie

Il y a également un forum à l'adresse internet : <http://vespa.forumactif.com/forum.htm>

# Les associations de patients modestes mais dynamiques

A côté des mutualités, importants représentants et défenseurs des patients auprès des pouvoirs publics, quelques 350 associations de patients existent en Belgique. Tel est le chiffre qui ressort d'une étude consacrée à la santé financière de ces associations, réalisée à la demande de la Fondation Roi Baudouin.

Les associations de patients sont des associations créées pour ou par des patients et/ou des personnes directement concernées par la maladie ou le handicap. Pour la plupart très dynamiques, elles ont généralement plusieurs objectifs : l'entraide, la convivialité, l'information, la sensibilisation du grand public et des pouvoirs publics, l'appui à la recherche médicale...

La Fondation Roi Baudouin a étudié le fonctionnement de ces associations grâce à une minutieuse enquête à la fois manuscrite et téléphonique.

Il apparaît tout d'abord qu'il s'agit souvent d'associations de taille relativement modeste, sous le statut d'asbl, qui comptent en moyenne 50 membres dans leur assemblée générale et 7,5 administrateurs.

Les volontaires constituent la colonne vertébrale de ces associations, petites ou grandes d'ailleurs. Les auteurs de l'étude ont calculé que la valeur économique de l'engagement des volontaires dépasse les 6 millions d'euros sur une base annuelle. Une extrapolation étendue à toutes les associations chiffrerait cette valeur entre 18 et 24 millions d'euros.

Autres chiffres révélateurs : 45% des associations recensées fonctionnent avec un budget annuel limité, soit moins de 5 000 euros. 40% disposent d'un budget allant de 5 000 à 50 000 euros, et 15% d'un budget supérieur à 50 000 euros.

Dans notre pays, le budget total des associations de patients se situe entre 20 et 25 millions d'euros, en dehors du budget des mutualités. De ce montant, seuls 4 millions proviennent de subsides des pouvoirs publics (trois millions vont directement aux associations de patients et un million aux couloirs et organisations de soutien).

Ces organisations tirent leurs ressources essentiellement d'activités destinées à lever des fonds et de dons de personnes privées. Ces deux modes de financement leur procurent presque la moitié de leurs ressources.

Le sponsoring privé (notamment des entreprises pharmaceutiques) est également une source importante de rentrées financières, mais surtout pour financer des projets précis (colloques, campagnes, brochures, ...): 36% du financement de projets est assuré par les entreprises, contre 25% par les pouvoirs publics. D'autres ressources proviennent d'organisations comme la Loterie Nationale, des fondations et des services-clubs.

Pour les auteurs de l'étude, *« une intervention plus importante des pouvoirs publics permettrait aux associations de patients d'offrir des services qui ne sont pas proposés par le secteur des soins de santé et de mieux participer à la politique de santé »*. Les enjeux ne sont-ils pas plutôt de permettre aux associations de fonctionner plus sereinement, sans devoir recourir au sponsoring -pas toujours sain- du secteur pharmaceutique ? Et de créer de véritables emplois pour épauler les volontaires qui portent bien souvent leur association à bout de bras... ?

D'autant que ces associations jouent aussi un rôle essentiel dans la représentation des patients.

« La situation financière des associations de patients en Belgique ». Etude sur le financement et les besoins des associations de patients [2009] - L'étude peut être téléchargée sur le site [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be) ou demandée gratuitement au 070/233.728.

# ***Aidez-nous, à mieux vous aider***

**En devenant membre**

**Par année : 20€ cotisation**

**A verser au n° de compte 310-1227608-62 de  
Similes Bruxelles.**

**Vous recevrez nos périodiques, bénéficierez des réductions réservées aux membres qui font appel à nos services : social, juridique, psychologique, documentation et vous serez informés de nos activités.**

**Et/ou en devenant donateur sympathisant**

**Versez votre don au n° de compte 310-1228039-08 de la  
Fédération Similes en mentionnant :  
« Don pour la section de Bruxelles ».**

**Les dons de 30€ et plus sont déductibles fiscalement.**

